

**Province de Québec
Comté de Labelle
Municipalité de Nominique**

Procès-verbal de l'assemblée de consultation publique relative au projet de règlement numéro 2012-362-6 modifiant le règlement numéro 2012-362 relatif au zonage, tenue le 10 août 2015, à la salle J.-Anthime-Lalande, à dix-neuf heures, à laquelle assemblée étaient présents(es);

Monsieur le conseiller : Gaétan Lacelle
Monsieur le conseiller : Sylvain Gélinas
Madame la conseillère : Chantal Thérien
Monsieur le conseiller : Ignace Denuite

formant quorum sous la présidence de :

Monsieur le maire : Georges Décarie

Absent es : Madame la conseillère : Nathalie Auger
Madame la conseillère : Carole Tremblay
après avoir reçu l'avis requis par la loi.

Messieurs François St-Amour, directeur général et secrétaire-trésorier, et Richard Lasnier, directeur du Service de l'urbanisme, étaient également présents.

Ouverture de l'assemblée

Monsieur Georges Décarie, maire, ouvre l'assemblée, et demande à M. Lasnier d'expliquer le projet de règlement.

Monsieur Lasnier explique les grandes lignes du règlement.

- Agrandir la zone la zone «RB-2» à même la zone «RC-2» affectant le lot 225 et une partie des lots 223 et 224 du cadastre du village de Nominique;
- Modifier la hauteur des parois d'une piscine à 1.3 mètre dans le cas d'une piscine hors terre et 1,4 mètre dans le cas d'une piscine démontable;
- Interdire la construction des garages dans la cour avant, dans le périmètre urbain, à l'exception des terrains transversaux;
- Ajouter des logements aux bâtiments à utilisation mixte autorisés;
- Ajouter des spécifications relatives à des travaux à la sylviculture et aux sommets et versants de montagnes protégés;
- Ajouter des dispositions d'exception relative à l'abattage d'arbres pour des travaux d'acériculture ou des travaux prescrits par un ingénieur forestier.

Quelques échanges sur le sujet et éclaircissements.

5 personnes sont présentes à l'assemblée.

Période de questions

Georges Décarie
Maire

François St-Amour, ing.
Directeur général et
Secrétaire-trésorier